

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
28	1

Date de la convocation
06 décembre 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le <i>3 Janvier 2020</i>
--

et publication le <i>3 Janvier 2020</i>
--

L'an deux mille dix-neuf, le 19 décembre à 20 heures,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michal André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves Le Guyader – Martine Connan – Hervé Le Cam – Lionel Gainon – Pascal Le Not – Rolande Le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul Le Boëdec – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel Le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin –

Monsieur Alain Guéguen donne procuration à Madame Monique Pasco

**Transformation d'une maison d'habitation en annexe au musée de la Résistance à
ST-CONNAN : attribution des marchés de travaux**

Le Président rappelle que le musée de la Résistance en Argoat a ouvert ses portes au public en juin 2012, au niveau du pôle de l'Etang Neuf à SAINT-CONNAN, que la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB) a initié ce pôle touristique structurant, constitué d'un espace muséographique, d'un espace pour des ateliers de peinture, d'un secteur consacré à l'animation de la pêche, d'une auberge. Il expose que cet espace est mis à la disposition du gestionnaire du site, l'association de gestion du pôle d'animation et de mémoire de l'Etang Neuf.

Le Président rappelle que par délibération du 18 juillet dernier, M. GUILLOME, architecte, a été retenu pour réaliser une mission simple de maîtrise d'œuvre : dépôt du permis de construire, attribué le 25 septembre 2019 et rédaction du cahier des charges pour la conclusion des marchés de travaux afférents.

Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été transmis via le profil acheteur de la collectivité, le 17 juillet 2019, pour une remise des offres fixée au 02 septembre 2019 et ce sous la forme d'une procédure adaptée.

Tenant compte du rapport d'analyse des offres, des négociations et relances à effectuer, le Président avait été autorisé, par décision du conseil communautaire du 03 octobre 2019, à attribuer lesdits marchés en application de la délibération du 24 avril 2014.

A cet effet, le Président présente un état récapitulatif de l'ensemble des marchés de travaux pour la réalisation de cette opération. Celui-ci est annexé à la présente délibération.

Le Président propose au conseil de lui donner acte de cette communication.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

Donne acte au Président de la transmission des informations relatives à l'attribution des marchés de travaux pour la transformation d'une maison d'habitation en annexe au musée de la Résistance à St-Connan, attribution effectuée par lui en application de la délibération du conseil communautaire du 24 avril 2014 lui déléguant toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le renouvellement et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.Y. Philippe', written over a horizontal line.

Transformation d'une maison d'habitation en annexe au musée de ST-CONNAN

Objets	Montants HT	Entreprises	Localités
Lot n°1 : TERRASSEMENT - VRD		Travaux à réaliser en régie - Commune de St-Connan	
Lot n°2 : GROS-ŒUVRE - DEMOLITION (estimation)	10 500,00 €	Argoat Emploi Services * (Rostrenen)	
Lot n°3: CHARPENTE OSSATURE BOIS	16 740,35 €	ARTIMEN	CALLAC
Lot n°4: COUVERTURE ARDOISE ETANCHEITE	14 636,10 €	SERANDOUR	ST-PEVER
Lot n°5: MENUISERIES EXTERIEURES et INTERIEURES	11 482,85 €	HB MENUISERIE	LE VIEUX-BOURG
Lot n°6: SERRURERIE	3 591,15 €	ARTIMEN	CALLAC
Lot n°7: DOUBLAGE CLOISONS PLAFOND ISOLATION	21 618,68 €	LE GALL	PLOUNEVEZ-QUINTIN
Lot n°8: CHAPE - REVETEMENT DE SOL	10 163,00 €	CRLB LE BORGNE	QUESOY
Lot n°9: PEINTURE	13 600,00 €	ARMOR PEINTURE	PLÉLO
Lot n°10: PLOMBERIE SANITAIRE	1 886,64 €	GILLOT	ROSTRENEN
Lot n°11: ELECTRICITE - CHAUFFAGE - VENTILATION	19 281,39 €	GILLOT	ROSTRENEN
CUMUL - Montants en € HT	123 500,16 €		

* société d'insertion (clause inscrite dans le cadre du contrat de territoire au titre des solidarités territoriales)

La société porteuse des éoliennes sur Plésidy contribuera à hauteur de 50 000 € pour cette opération